

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 2

Artikel: Aux sons des cloches
Autor: Gaudard, Francis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224386>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi



Vo sevenidé vo, ein 14, quand lou z'Allemands ant décida d'taupâ lou François ? Tien commerce ! Dé ma vie ie n'aublierâ cein, tui cliau dzoune que fenâvant cé, que guevernâvont lé, qu'âriâvont, que fasâvont la motta, ein Erpelle, ein Pertse, ein Brétâ et qu'ant dû émodâ tot d'on coup sein pi sâva quâ lou reimpliacére u tsale aobin su le praz. Eh ! ouâi, y mouese oncor soveint à cliau dzoune mariâ, à cliau qu'aviant ona beinda d'enfants, on moué dé travaux, rein dé domestique. Brrr ! ien é oncor frâi u râté rein tiet de l'y mouesâ.

Le grand Jules, qu'tai dein le bataillon 9, a, dé bé savâi, étâ d'obedja dé sé couellhi queumeint lou z'âtres pisque tui lou sordats émodâvont. E guegnîva la Suzette dé Brezon, que l'y âve promet dé dansi avoué lui à la Mi-tsautein, la demeindze d'apré, et me fâi è rédzoive dé réfrendenâ.

Mâ, pas tiestion dé fêtâ. On ne sâve pas s'on are la djerra, et, ein atteindeint dé le savâi, faillhâi traci à la frontchira po sé veilli que nion ne passâi tsi no. Naturâilamâi que la Mi-tsautein a étâ reinvouëa et dinse noutron Jules n'a rein zu à régrettâ.

Tot parâi, quand la Suzette, que l'y écrisâi di tein z'ein tein, l'y a zu de que y ave bal u vellâdo è records, mon corps est venu tré tot câfie, tot eifemâ contre cliau djeux d'Allemands que l'y gravâvont d'allâ dansi avoué sa Suzette.

« Sare bin le diablio dé z'einfers qu'y ne pouéase pas avâi on condzi, que sé dit on matin ein einfainte se bottes. S'i y éprouvâve dé dre u capitaine que mon père a sobrâ, cein dzoïère épâi, et y porri alla à l'einterremeint. »

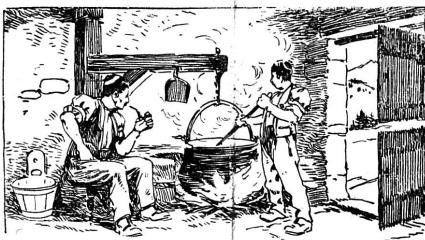
E sé fâi reinvouëu sur télécramme iô y âve : Papa mort, viens, et, son papi à la man, l'évoue ès zuets, la mena asse naïre tiet le petou, é'sein va trovâ son capitaine. On quart d'hâore apré, mon Jules âve on condzi dé tre dzors, et le leindéman né, é dansive queumeint on prelouri avoué sa Suzette tota bouen' ése d'avâi rétrouvâ son bouen' ami.

U bouen' an, le grand Jules qu'âve passâ dein lou pétâiru à vitesse, la mitraille, se peinsse dinse : « Cein a tant bin dzoïa, l'âtre coup, qu'y ouâi éprouvâ de résinterrâ mon père encor' on yadzo. »

Son nové capitaine, on tot bon corps, li baillé ona senânnâ, li totse la man bin fer et li fâ : « Allez, et avec toute ma sympathie. »

On annâie apré, le Grand Jules étai mé pé lou z'Ordons à sé veillhi lou z'Allemands, mâ l'y aviant tsandja dé capitaine. Adom, é sé dit : « Djamé dâu sein tre. Mâ por que ne sâi pas todzor le même affére, y irâi einterrâ ma mère, ci coup. »

« E se couet u bureau, sé préseinte ein fasseint prestriet ita dé pliorâ, et quemince à contâ la dzânie quâve dza dzoïa dou coup. Le capitaine l'acâute sein li copâ lo sebbliet, pouâi quand é ra zu tot de, é l'y répond dinse ein l'aveiseint drâi é zuets : « Atiuta, m' n'amî, que t'esse zu dâu tre pères, cein se pu, et y vouâi bin le crâire, mâ té faudra pas m' veni conta, à mé, que t'esse zu dau tre mères. » *Djan-Pierre dé le Savolles.*



L'OPINION DE P.-E. MIRACOULEUX

APRES avoir lu et relu les « Réflexions » que Mlle Louise Musy m'a fait l'honneur de me consacrer récemment dans le *Conteur*, je me rendis chez mon ami P.-E. Miracouleux avec l'article en cause et je lui dit ceci :

— Pierre-Etienne, je connais un citoyen qui s'est fiché dans un beau pêtrin : M'étant permis de raconter aux lecteurs du *Conteur* votre conversation avec Don Abbondio après la visite à l'église degli Angeli à Lugano, j'ai le sentiment d'avoir été mis, à cause de cela et peut-être aussi pour autre chose, en bonne et due forme au ban de l'empire des dames, car voilà, dans l'espace d'un an ou deux, la troisième demoiselle qui me chapitre publiquement.

— Mais, mais, mon pauvre garçon, que me dites-vous là, quel malheur incroyable n'avez-vous pas imaginé ? me répondit Miracouleux dont les gros yeux ronds tournaient dans leur orbite comme des toupies. Est-ce peut-être à cause de l'histoire des anges ?

— Je le suppose. Vis-à-vis du brave curé qui se trouvait sur les lieux à Lugano, vous avez protesté un peu vivement, croyant que tous les anges étaient féminins. Don Abbondio, votre interlocuteur, vous détronga gentiment en vous assurant qu'ils n'avaient pas de sexe. En narrant au *Conteur* cet épisode de votre voyage au Tessin, je me suis permis d'ajouter, afin de mettre les choses au point, que vous étiez tranquillisé à l'idée que ni les hommes ni les femmes ne pouvaient prétendre peupler à eux seuls d'êtres divins les champs élyséens.

— Et alors, c'est pour cette « innocenterie » que vous êtes excommunié ? Ah ! mon pauvre Schabzigre, les demoiselles, voyez-vous, ce n'est pas simple du tout, c'est délicat et ça pique comme des guêpes, quand on les touche brusquement. Quel dommage que vous ne soyez pas originaire de la Provence, de ce pays du soleil, où l'on ne connaît que les galéjades. Mais, j'y songe, nous vivons dans un siècle nouveau, le « siècle salade » où, en une sauce éccœurante, l'on mélange tout, depuis les jupons et les pantalons, les pyjamas et les chemises de nuit jusqu'aux marmites et bols à cosmétique. Les femmes les plus accortes y deviennent des hommes burlesques et les hommes les plus virils s'y métamorphosent en femmelettes théâtrales. Autrefois, dans le bon vieux temps, on ne poussait pas tant à l'uniformité, au niveling général ; mais, on veillait jalousement à ce que chacun jouât bien le rôle pour lequel il était né. L'on se permettait aussi de rire parfois de l'ineffable gent humaine, y compris soi-même, sans offusquer trop de personnes, Molière, l'immortel, et tant d'autres qui lui ressemblaient, ne cessaiant de se gausser de tous les travers humains. Ils passaient indistinc-

tement hommes et femmes au rouge, au jaune et au bleu, tant et si bien que l'on se croyait en pleine mascarade. Cependant, chacun se reconnaissait exactement et riait plus ou moins de bon cœur d'être si parfaitement contrefait. Vous souvenez-vous de « Tartufe », des « Précieuses ridicules », du « Malade imaginaire » et de ces autres comédies qui nous peignent tels que nous étions, tels que nous sommes et tels que nous serons, nous et les nôtres ? Seul, l'excellent La Fontaine craignait la susceptibilité humaine, toujours si chatouilleuse. Par prudence, il donna des figures d'animaux aux hommes et aux femmes qu'il mit en scène dans ses fables. Ainsi, il fit exprimer au genre humain par des lions, des tigres, des singes, des renards, des chats, des souris, des grenouilles, etc. des vérités qui ne seront jamais démenties. Et vous, mon pauvre Schabzigre, vous n'êtes, il est vrai, qu'un plumitif de bien piètre acabit, mais, il faut le reconnaître, vous tentez loyalement, dans la mesure de vos faibles forces de tenir la balance égale entre les sexes ; et vos victimes, que vous ne déshabillez que fort légèrement, se trouvent aussi bien parmi les hommes que parmi les femmes. Je crois même qu'il y en a davantage parmi ceux-là que parmi celles-ci. Que l'on vous bouscule et que l'on vous morde un peu en retour, c'est tout à fait normal, car tout le monde n'est pas aussi bonasse que votre ami Miracouleux. Lui, quand vous vous moquez de ses petits travers, il s'en va devant la glace et en redressant fièrement le bout de ses grosses moustaches noires, en fronçant des cils abondants, en ouvrant carrément ses beaux yeux brillants comme du jas, en bombant sa chère petite bedaine, il se dit simplement : Laisse ce Schabzigre rire à sa façon, puisque c'est là tout son plaisir ; quant à moi, il n'y en a toujours point qui t'égalte, toi, le magnifique Pierre-Etienne Miracouleux, le futur ministre de la République et le dernier champion de la Liberté !

— Bravo, Miracouleux, voilà qui est bien parlé. Vous autorisez, sans doute, toutes les demoiselles à raisonner comme vous ? m'écriai-je heureux de cet épilogue qui met, espérons-le, un point final à un chapitre malencontreux.

Là-dessus, Miracouleux hochâ la tête, ce qui signifie qu'il se donne en exemple à tous ceux que cela peut intéresser.

Aimé Schabzigre.

AUX SONS DES CLOCHEES

BINFANTS qui m'écoutez et qui depuis si longtemps ne croyez plus aux contes, parce que l'on vous a dit que vous étiez « trop grands pour ça » ; et vous, lecteur sage et mûri, qui voudriez bien y croire à nouveau parce que la vie n'est pas toujours drôle et que l'on a besoin, parfois, d'oublier son âge, je vous veux conter ce soir, tandis que les cloches sonnent et que le temps s'égrenne, une histoire sans apprêt.

Il était une fois — oui, c'est un conte, mais ne souriez pas encore, vous verrez, — un pauvre vieux bougre que la vie avait bien maltraité, et qui (peut-être parce qu'il était Vaudois) s'était bien laissé faire.

Je le vois encore, avec ses longs cheveux, sa barbe poivre et sel, et son sordide chapeau à bords plats, — poivre et sel également, hélas !

Il avait une redingote couleur de rouille, et un pantalon dont aucun vocable ne saurait peindre

la détresse. Mais ce qu'il avait de plus lamentable, vraiment, dans son costume, c'étaient ses pauvres vieilles bottines à élastiques dont les talons avaient fui sans laisser de vestiges et dont les semelles périmes buvaient l'eau froide des hivers.

Pauvre vieux bougre ! Il aimait bien, il aimait trop le vin blanc de chez nous. Et il se moquait du tiers comme du quart, ne possédant le tiers de rien ni le quart de quoi que ce fut.

Or, un soir qu'il avait bu plus que de coutume — ce n'était pas un soir quelconque, mais bien la veille de l'An, précisément — il aperçut, lui qui jamais n'apercevait rien, il aperçut dans la vitrine d'un épicer, un bon vieillard à barbe blanche avec un sac sur l'épaule et des verges à la main. Et il se rappela qu'autrefois il avait connu ce vieillard.

— Eh ! mais.., bredouilla-t-il, je ne me trompe pas... C'est.., le père machin, ça.. le Bon-Enfant. Comment ça va, Bon-Enfant ?

— Pas mal, fiston, et toi ? répondit le vieux (ou du moins il crut que le Bon-Enfant répondait cela, et même, il l'entendit ajouter) : Tu n'es pas dans ton normal ce soir, mon garçon ; va te coucher, ça te fera du bien.

— Eh ! je voudrais bien. Mais ce « tadié » de père Blanc, le cordonnier, ne veut plus me laisser entrer dans ma chambre... parce que... parce que je lui dois le loyer.

— Va seulement, dit le Bon-Enfant, ça s'arrangera bien !

Le vieux bougre haussa les épaules et, péniblement, il regagna sa mansarde.

Mais arrivé devant l'escalier, il se dit que peut-être il serait préférable de ne pas réveiller le père Blanc ; et il enleva ses vieilles bottines.

Las ! Il faut croire qu'il n'avait vraiment plus sa tête à lui, le pauvre. Car, après avoir enlevé ses vieilles bottines, il les oublia sur une marche de l'escalier, comme un ivrogne qu'il était. Et il monta, proférant à l'adresse de son logeur des injures qu'il vaut mieux ne pas redire, mais dont la plus aimable rime avec « torchon »... ; tout comme ont toujours fait les débiteurs de tous les temps, même dans les contes.

Mais le lendemain matin, il eut un coup au cœur en s'apercevant qu'il n'avait plus ses bottines. Il les chercha, naturellement. Et pour cela, il ouvrit la porte ; et les ayant trouvées, sagement alignées, il se traita de grosse bête pour les avoir laissées ainsi à la vue de tous et du père Blanc le tout premier.

... Mais comme il les prenait, il vit quelque chose qu'il n'avait pas remarqué tout d'abord, et ce quelque chose lui fit pousser un grand cri de joie.

Elles étaient ressemelées.

Vous souriez, lecteurs...

Vous voyez bien qu'il faut croire encore aux contes. Qui sait, peut-être l'an qui vient vous réserve-t-il d'en vivre un. S'il est beau, venez me le conter, voulez-vous ? On a souvent besoin d'un conte pour faire ces histoires toutes simples dont les humains s'amusent et dont les écrivains vivent.

Francis Gaudard.

VENGEANCES DE MARAUDERS

CHAUSSE de mes skis, je retrouve bientôt l'agréable sensation de glissement aisément, avec le léger engoncement ouaté dans la neige. Les skis glissent — claquent, glissent — claquent au rythme régulier des deux bâtons ferrés, qui piquent la neige avec le bruit de la pointe d'acier sur du verre. La bise a givré les sapins d'une croûte de cassonade ; leurs rameaux semblent gantés de mitaines en tricot bouclé. Mes skis glissent — claquent, glissent — claquent sur la couche glacée. Là-haut, le Risoud, à la frontière, immense « joux », silencieuse, engourdie par la désolation polaire.. Quelle solitude propice pour assouvir une vengeance !..

Voici la clairière.

J'aperçois de loin la solitaire auberge frontière que tenait autrefois ma grand'mère. Elle n'a guère changé, après tant d'années ; c'est une très vieille maison foraine, datant des Hugues-

notes, avec sa façade rose à pignon, son « neveau » jonché de fientes de poules, son jeu de quilles. Derrière, des détritus bruns, à l'odeur forte, d'une distillerie. La cuisine noire, fumée, a encore sa grande cheminée où la bonne vieille hôtesse sautait les omelettes au lard pour les chasseurs, les arracheurs de gentiane, ou pour ces bandes d'audacieux lurons qui passaient en France les balles de tabac ou de café à la barbe des gabellous. Voici la chambre à boire, salle basse, au plafond barré de poutres saillantes ; dans son atmosphère épaisse, surchauffée, je revois, comme si c'était hier, mon grand-père, grand vieux, encore vigoureux, coureur de champignons et d'escargots. Il en savait des histoires, ce grand-père-là ; il avait fait la campagne de Crimée, devant Sébastopol, et celle d'Italie comme bersagliere, et en avait rapporté des anecdotes innombrables, et une longue cicatrice de sabre-baïonnette sur l'arcade sourcillière.

Cependant, le conte dont je me souviens le mieux, n'avait pas pour cadre la Lombardie, ni la Crimée, mais bien cette région reculée du Jura, et cette vieille auberge même, dont il était alors le propriétaire. Il me conta cette histoire pour la première fois un soir de janvier, alors que la bise hurlait lugubrement en soulevant des tourbillons de neige :

« Il faisait un temps comme ce soir, quand les Tavelins ont jeté le père Niquelet dans la baume à Cantin. »

Vaguement effrayé, je me rapproche de ma grand'mère. Lui, ses guêtres humides sur les chevets, continuait :

« C'est vieux, tout ça, mon « petioulet ». C'était encore du temps des Bernois. Le seigneur bailli d'Aubonne, le colonel Gruner, avait, de son chef, octroyé aux Bourguignons le droit de bocherage dans la forêt du Risoud. Mais ces fripons abusaient de cette faveur et coupaient plus que leur droit. Les communiers adressèrent à LL. EE. une supplique à ce sujet et eurent gain de cause ; ils obtinrent même l'autorisation d'établir des gardes-forestiers pour la surveillance de ces bois. Le vieux Niquelet était en même temps charbonnier et forestier ; il habitait justement cette maison. C'était un terrible homme, qui défendait le bien des communiers comme le sien propre. Il pouvait partir en tournée par un temps comme ce soir, et guetter durant des heures, le doigt sur la gâchette de son fusil, ces maraudeurs de Bourguignons, qui venaient avec luge et cheval voler les plus beaux épiceas de la forêt. Aussi y avait-il contre lui derrière le Risoud des haines terribles ; les trois Tavelins, parmi les délinquants pincés, avaient juré de se venger. Mais le père Niquelet se moquait bien de ces menaces ; vieux garçon, vivant seul comme un loup dans sa tanière, il continuait sa guerre impitoyable à tous ces voleurs de bois.

Un soir d'hiver, c'était vers 1750, le vieux garde fumait sa pipe assis près du foyer, dans cette chambre même ; son chien dormait à ses pieds, le museau allongé sur ses deux pattes. La bise était tellement violente que les tourbillons de neige s'élevaient jusqu'à la pointe des sapins, qui se tordaient, avec un bruit de marée, sous la tourmente... Ecoute, mon « petioulet », écoute la bise.. On dirait que l'âme des trépassés gémit entre les arbres...

Tout à coup, le chien dressa les oreilles... Le vieux crut entendre taper à la fenêtre... à cette fenêtre-là, celle qui donne du côté du bois...

« Qui est là ? cria-t-il en allongeant la main vers sa carabine appuyée. »

— Père Niquelet ! Au secours !

— Eh bien ! qu'est-ce qu'il y a ?

— Mon frère s'est cassé la jambe !

Le garde crut reconnaître la voix et l'accent du grand Bastian Mimar, un bûcheron, un peu simple, mains inoffensives. La tempête redoublait, faisait craquer toute la maison. Que faire ? Après une hésitation, le garde s'enveloppe dans sa longue lévite, coiffe sa toque de fourrure et sort, les pieds dans ses cercles à neige. Son chien s'attache à ses pas.

« Reste, mon bon Griffon, garde la baraque. »

Il semble parfois qu'on va fatidiquement vers sa destinée.

« Encore la contrebande, hein, Bastian ? sur les chemins, à ces heures, par ce temps ?

— Il est tombé au passoir des Etroits ; c'est Vinet qui m'envoie. »

A ce nom, une deuxième hésitation arrêta, un instant, Niquelet : ce Vinet était une fripouille, de la bande aux Tavelins, individu sournois et bon à tout.

« Ah ! bah, un homme ne me fait pas peur ! »

Les deux hommes s'engouffrèrent dans les sombres profondeurs pleines de gémissements, de hurlements de la forêt qu'on aurait crue en proie à une sarabande de tous les démons de l'enfer.

Le vieil Abram, le voisin de Niquelet, qui verrouillait sa porte, vit avec stupeur deux ombres, brassant la neige, monter vers le Risoud. Il frissonna :

« Des revenants, pour sûr ! » et il rentra précipitamment. *

Mon grand-papa fit alors une longue pause. Le tic-tac de l'horloge battait de grands coups dans le silence d'une accalmie... Puis, il continua, lentement, à voix basse :

« Depuis cette nuit-là, on n'a jamais revu le garde Niquelet !

Abram, le lendemain, surpris de ne pas voir la cheminée fumer comme à l'accoutumée, descendit, frappa à la porte. Point de réponse. Rien. Seul Griffon hurlait à la mort, enfermé dans la grange...

Voilà, mon « petioulet » ; depuis cette nuit-là, on n'a jamais revu le garde Niquelet...

La bise avait effacé les traces de pas ; le matin, il y avait deux mètres de neige par endroits. Des recherches entreprises au printemps ne firent rien découvrir, rien... Et le père Abram n'osa pas parler.

*
L'automne suivant, des femmes qui revenaient des framboises, racontèrent, toutes effrayées, qu'elles avaient vu, errer entre les arbres, le garde Niquelet, ses cerceaux à neige aux pieds, son fusil à l'épaule. Une autre fois, elles crurent voir son ombre près de la citerne du Passoir. Encore de nos jours des gens croient que l'âme du revenant hante le bois de la Frête.

Mais les gens sensés savent bien que le chemin qui monte au Risoud passe à côté de la Baume que je t'ai montrée cet été ; tu te rappelles bien ce grand trou rocheux où tu as lancé une grosse pierre qui a longtemps résonné dans les profondeurs effrayantes.

Attrié dans un guet-apens, le malheureux avait été jeté dans la baume.

Personne n'osa rien dire cependant, car ces Tavelin étaient craints ; on en avait peur. Mais derrière leur dos, on leur donna un sobriquet ; on ne les appela plus désormais que les « Baumé-à-Cantin ».

*
« Encore un grog, monsieur ? »
C'est l'hôtesse qui entre et m'arrache brusquement à mes souvenirs.

« Non, merci ! Il se fait tard. Au revoir ! Je crains, moi aussi, de rencontrer le revenant Niquelet dans la nuit qui tombe. *Cyprien.*

HUMOUR AMERICAIN

AU bord d'une rivière où ils viennent de voir tomber un de leurs amis, deux Américains le regardent froidement lutter contre le courant qui l'emporte. Ils concluent immédiatement un marché et font un pari.

— Vingt dollars qu'il se noiera ! dit l'un.
— Cinquante qu'il ne se noiera pas ! dit l'autre.

Et ils laissent le malheureux se débrouiller comme il l'entend, tout en se gardant bien d'intervenir ou de lui tendre une perche qui le sauvera.

* * *
John vient trouver son ami Doyle et lui dit :
— Je suis très perplexe : je pourrais épouser une veuve qui m'apporterait 500.000 dollars, mais j'aime une jeune fille charmante. Conseille-moi, que faut-il que je fasse ?